

# RÉUNION NOUVEAUX USAGES MERCREDI 27 MARS 2019

## COMPTE - RENDU

Durée de la réunion : 2h20

Nombre de personnes présentes : 76

Le diaporama projeté en séance est en ligne et accessible à tous sur le site internet [www.garedunord2024.fr](http://www.garedunord2024.fr)

\*\*\*

### 1. INTRODUCTION

**Jean-Baptiste POINCLOU, animateur-modérateur de la réunion**, accueille les participants et explique que la réunion est dédiée aux nouveaux usages.

Il présente la tribune :

- ⊗ Aude LANDY-BERKOWITZ, Présidente du directoire de la SEMOP Gare du Nord 2024,
- ⊗ Shiva BARIMANI, directrice de programme, SEMOP
- ⊗ Céline EVESQUE, responsable de commercialisation, SEMOP

Puis annonce le déroulé :

- ⊗ Présentation des nouveaux usages
- ⊗ Intervention de la société Onepoint sur la thématique de la digitalisation
- ⊗ Temps d'échanges
- ⊗ Atelier sur table
- ⊗ Restitution de l'atelier sur table
- ⊗ Temps d'échanges

Il indique que la concertation se tient du 1<sup>er</sup> mars au 18 avril, en amont du dépôt de demande du permis de construire.

Par ailleurs, il rappelle les réunions publiques qui se sont tenues précédemment :

- ⊗ 1 réunion publique « Fonctionnement de la gare et intermodalité » le 16 mars
- ⊗ 1 réunion publique « Conception architecturale » le 20 mars

Et également les suivantes :

- ⊗ 1 réunion publique « Conduite des travaux » le 2 avril
- ⊗ 1 réunion publique de synthèse le 12 avril

De plus, des visites de la Gare du Nord sont organisées, il est possible d'y participer en s'inscrivant sur le site internet du projet.

Enfin, il précise que la concertation se tient sous le regard d'un tiers indépendant, François Desmazière.

**Aude LANDY-BERKOWITZ, SEMOP** remercie les participants et les invite à communiquer leurs coordonnées de manière à recevoir l'information sur le projet.

Elle signale l'importance de la réunion qui a vocation à comprendre la raison d'être du projet par la présentation des usages de la future Gare du Nord et des publics visés.

Elle explique l'ambition au cœur du projet : faire entrer la ville dans la gare et la gare dans la ville. En effet, il s'agit d'un lieu très fréquenté en raison des nombreuses lignes de transports qu'il propose. Or, l'objectif est de transformer la gare en un réel équipement urbain qui permet à chacun d'en profiter.

Le projet est avant tout un projet de gare qui vise à améliorer le confort des voyageurs et des utilisateurs. En effet, la Gare du Nord est actuellement subie par certains utilisateurs et n'apporte pas tout le confort attendu. Or, dans un contexte où les flux vont aller croissant, il est nécessaire à la fois d'améliorer le quotidien, mais aussi d'absorber le flux à venir.

L'objectif premier est donc l'amélioration de la gare. Toutefois, le projet se veut ambitieux et entend aller au-delà afin d'ouvrir la gare pour créer une véritable destination dans le nord de Paris. La Gare du Nord serait alors un lieu de transport confortable proposant de multiples activités, répondant aux usages de tous les publics : voyageurs du quotidien, occasionnels, étrangers. A noter que la Gare du Nord est la seule gare de Paris qui dessert quatre pays.

## 2. LA PRÉSENTATION DES NOUVEAUX USAGES

### ENJEU N°1 : DES USAGES ADAPTÉS AU MOMENT DE VIE

**Aude LANDY-BERKOWITZ, SEMOP**, explique que le projet propose des usages adaptés à tous les publics, pour tous les moments de la vie : loisirs, vacances, besoins personnels, voyage professionnel, départ en vacances.

Le projet souhaite effacer la routine du quotidien et faire en sorte que les usagers et voyageurs ne subissent plus la gare ni le temps. C'est pourquoi il propose des activités visant à faire autre chose qu'attendre. Plus largement, la gare deviendrait une destination de quartier.

C'est pourquoi il s'adresse à tous les publics : voyageurs Thalys, voyageurs occasionnels, voyageurs quotidiens, voyageurs transmanche, voyageurs des Hauts-de-France, voyageurs de la proche couronne ou encore touristes.

- **Objectif n°1 : améliorer le confort de la gare**

Pour répondre à cet objectif :

- ⊗ Un nouveau terminal départ sera créé. Il sera plus grand.
- ⊗ De nouveaux espaces d'attente dédiés aux voyageurs seront créés. Ils seront chauffés, climatisés, couverts et on pourra y trouver des fauteuils.
- ⊗ Les services d'accueil et d'information seront plus nombreux, mieux répartis et plus visibles.

- ⊗ La conception du projet intègre les situations de stress. Dans ce sens, l'architecture se veut apaisante. Par ailleurs, la gare prévue est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR).

- **Objectif n°2 : une gare plus sûre**

L'architecture du projet est pensée pour répondre aux objectifs de sécurité. En temps normal, il est d'usage de définir un projet architectural avant de demander conseil sur les questions de sécurité. Dans le cas du projet de transformation Paris Gare du Nord 2024, l'accompagnement s'est fait en amont avec AB Sécurité et Serinity<sup>1</sup> pour sécuriser la gare dès sa conception.

Le projet a été pensé avec peu de recoins, beaucoup de lumière, ce qui réduit les situations d'insécurité. De plus, le projet propose un dispositif complet de sécurisation : caméra, police, vigils, etc. A noter par ailleurs que le commissariat resta à sa place dans la Gare du Nord avec une place plus visible. Autrement dit, le projet intègre les dimensions de confort et de sécurité. Aussi, il remplit pleinement la mission d'intérêt général et d'ordre public.

A partir de là, il est possible de développer des ambitions plus fortes pour le projet.

## ENJEU N°2 : UN PROGRAMME ÉQUILIBRÉ

**Aude LANDY-BERKOWITZ, SEMOP**, indique que le projet comprend environ 90 000 m<sup>2</sup> de surfaces de plancher dont environ 60 000m<sup>2</sup> de surfaces gérées, c'est-à-dire qui peuvent être données à bail. Ces 60 000 m<sup>2</sup> sont réparties en plusieurs types d'activités : commerce ; restauration ; bureaux et co-working ; sport ; culture ; services. Chaque type d'activité représente environ un tiers du programme.

Sur les 60 000 m<sup>2</sup>, environ 19 000 m<sup>2</sup> sont dédiés aux commerces. A noter que cette surface intègre les 5200 m<sup>2</sup> de surfaces commerciales existantes.

Le programme se veut équilibré dans le but de faire de la Gare du Nord un véritable lieu de vie, avec une présence humaine continue. L'objectif est de pouvoir y vivre comme dans une ville avec une régularité des flux assurée par la transformation des usages.

**Céline LEVESQUE, SEMOP**, précise la programmation commerciale. Elle explique que celle-ci s'est construite à partir :

- ⊗ D'un diagnostic commercial de la gare et du quartier ;
- ⊗ D'études de potentialités de la gare et du quartier ;
- ⊗ De rencontres avec les utilisateurs de la gare et habitants du quartier.

Tout cela a permis de définir les besoins et les attentes, qui se sont exprimés de la manière suivante : venir en complémentarité de l'offre existante et répondre à tous les profils de clientèle.

Aussi, le projet propose une offre variée et complémentaire :

- ⊗ Textile homme/femme/enfant ;
- ⊗ Accessoire ;
- ⊗ Maison ;
- ⊗ Restauration.

---

<sup>1</sup> AB Security est présente dans la salle pour répondre aux éventuelles questions.

Sur ce dernier point, il y a une demande de diversification de l'offre. Par ailleurs, le projet proposera différents concepts en fonction du temps passé dans la gare : restauration rapide, restauration assise, restauration haute gamme. Dans tous les cas, l'accent sera mis sur les produits sains, de saison, et les circuits courts (possibilité de s'approvisionner à Aubervilliers où il y a du maraîchage).

Elle présente quatre profils d'utilisateurs de la gare pour illustrer la prise en compte des attentes dans la programmation :

- ⊗ Blaise, habitant de Soissons. Voyageur du quotidien. Il décale parfois son départ pour passer du temps avec ses collègues (verre, diner). Il pourra donc décaler son départ et organiser sa soirée sans rentrer trop tard chez lui.
- ⊗ Antoine, habitant de Saint-Denis, usager du RER D. Il souhaite améliorer son quotidien dans les transports et prendre soin de lui. Avec le projet de transformation de la gare, il pourra aller chez le médecin le matin et faire du sport s'il le souhaite.
- ⊗ Corinne, riveraine du 9<sup>ème</sup> arrondissement. Elle passe devant la gare chaque jour pour faire ses courses mais n'y entre pas. Dans le quartier, elle ne trouve pas forcément les produits qu'elle souhaite. Grâce au projet, elle pourra faire ses courses et récupérer son panier de légumes commandé dans une AMAP<sup>2</sup>.
- ⊗ David, habitant de Bruxelles, voyageur occasionnel du Thalys. Il fait l'aller-retour dans la journée. Si le temps lui le permet, il aimerait pouvoir aller voir des expositions, ce qui sera possible bientôt.

### ENJEU N°3 : CRÉER UN ÉCOSYSTÈME FAVORABLE À L'IMPLANTATION DE NOUVELLES ENTREPRISES

**Aude LANDY-BERKOWITZ, SEMOP** explique que le projet prévoit l'implantation de bureaux au sein de la Gare du Nord avec des espaces de co-working et des bureaux.

Cela répond à l'objectif d'avoir de la régularité et de la vie dans la Gare du Nord. Il est en effet nécessaire de donner une âme au projet par la présence de personnes au quotidien.

A l'heure actuelle, la configuration est favorable puisqu'il y a une réelle demande du côté des entreprises.

### ENJEU N°4 : CRÉER UN PÔLE ARTISTIQUE ET CULTUREL

Le pôle artistique et culturel prévu par le projet se veut un reflet de la culture européenne et française. La conception architecturale est partie prenante de cela.

Le pôle est accessible à tous publics. Dans sa conception, quatre designers internationaux, issus des pays desservis par la gare, sont intervenus pour le penser.

---

<sup>2</sup> Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

L'objectif est d'apporter une image qualitative pour promouvoir la culture au sens large avec :

- ⊗ L'implantation de l'Académie européenne de la culture en résidence de travail ;
- ⊗ Des expositions ;
- ⊗ Un accès aux œuvres, voire des ateliers ;
- ⊗ Un studio d'arts numériques pour promouvoir cet art et le rendre accessible à tous ;
- ⊗ Une biennale des arts numériques ;
- ⊗ L'installation d'œuvres pérennes pour promouvoir des artistes d'hier et d'aujourd'hui.

## ENJEU N°5 : L'IMPLANTATION DE NOUVEAUX SERVICES

En tant qu'équipement urbain, il est essentiel pour le projet de répondre aux besoins en services de tous les publics et de tous les âges. C'est pourquoi il prévoit l'installation :

- ⊗ D'un pôle de santé pour répondre aux usages de ceux qui utilisent la gare tôt le matin (laboratoire, médecin) ;
- ⊗ D'une garderie éducative qui promeut l'art pour les enfants (avec la participation de Mom'art) ;
- ⊗ De l'Académie musicale afin d'en donner l'accès à tous et d'animer la vie quotidienne.

Les nouveaux services seront accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour cela, le projet s'est fait accompagner par des bureaux d'études avec des salariés eux-mêmes porteurs de handicap.

Par ailleurs, de nouvelles accessibilités seront créées au niveau des toitures avec des terrasses accessibles au public. Les toitures seront végétalisées. Plus encore, le projet prévoit un véritable espace vert dans Paris où il sera possible de faire des promenades, des pique-niques, des jeux, du sport<sup>3</sup>.

Concernant le sport, il s'agit d'une thématique importante du projet qui répond à une demande croissante de bien-être, de prendre soin de soi, de pratiquer. Le projet prévoit donc des installations de terrains de sport pour combinées avec les espaces verts. Des équipements pour faire de la gym douce seront également en accès libre.

## POINT SUR LES ÉTUDES EN COURS

Au stade actuel du projet, plusieurs études sont en cours pour :

- ⊗ Créer des liens avec les commerçants avoisinants ;
- ⊗ Créer des liens avec les associations (problématique de l'errance).

Le projet est co-développé avec la Mairie de Paris, la mairie du 10<sup>ème</sup> et également avec les travailleurs sociaux (mise à disposition d'un local pour travailler sur la question de l'errance).

<sup>3</sup> Voir compte-rendu de la réunion publique « Conception architecturale » : [www.garedunord2024.fr](http://www.garedunord2024.fr)

### 3. INTERVENTION DE ONE POINT

**Laurent SORBIER, Onepoint** explique que Onepoint est une entreprise française spécialisée dans le digital. Son activité est en très fort développement. Sa mission est d'accompagner les entreprises et le secteur public dans leur processus de transformation digitale. Elle intervient sur la définition d'un projet, son exécution dans toutes ses dimensions, technologiques et d'organisation de manière à définir ce que peut apporter le numérique dans la vie de chacun.

Concernant le projet de transformation Paris Gare du Nord 2024, l'objectif poursuivi a été de placer l'humain au centre et mettre le digital au service de la gare pour rendre l'expérience plus agréable au quotidien.

**Aurélie BERGERAT, Onepoint** précise que la mission de Onepoint est de concevoir des choses qui seront évidentes dans le futur.

Sur le projet de la Gare du Nord, les études menées ont conduit à travailler sur 4 axes :

- ⊗ **La mobilité** : il faut désormais savoir intégrer et gérer les nouveaux modes de transports et l'intermodalité. L'objectif est d'offrir à chacun la meilleure expérience possible en permettant par exemple de prévoir son voyage de chez soi, facilement et sans stress. La géolocalisation est utilisée pour se repérer facilement afin d'optimiser son temps.
- ⊗ **Le temps géré** : l'enjeu est de ne pas subir le temps mais de le gérer afin d'en faire quelque chose et ainsi de pouvoir prendre le temps de profiter des services de la gare grâce au digital (par le biais d'applications par exemple mais pas seulement).
- ⊗ **Le confort et l'ambiance** : des choses très innovantes se font dans le digital à ce sujet. La problématique des flux peut, par exemple, se gérer en fonction du moment de la journée grâce à la lumière ou l'ambiance sonore. Dans le cas d'un train qui change de quai, la signalétique adaptative permet de fluidifier les flux d'usagers.
- ⊗ **La « gamification »** : le jeu a la vertu de rapprocher les gens, de recréer du lien social via, par exemple, des plateformes de jeu collaboratives. Le jeu favorise les échanges, des groupes de personnes pourront se constituer pour jouer.

### 4. ÉCHANGES

**Elie JOUSELIN, secrétaire du PCF du 10<sup>ème</sup> arrondissement**, souhaite exprimer le besoin d'une gare plus fonctionnelle, répondant mieux aux besoins des habitants et des voyageurs. En effet, la gare doit répondre à une mission de service public, c'est pourquoi il faut privilégier l'amélioration des espaces ferroviaires. Il ne faut pas oublier que la Gare du Nord est la plus grande gare d'Europe. Aussi, multiplier les espaces destinés aux commerces n'est pas la priorité. Il signale que le projet n'investit pas le nord de la gare. Or, il faudrait pouvoir proposer des aménagements également au nord et doubler la liaison entre La Chapelle et la Gare du Nord. Il se dit d'accord avec l'idée d'implanter de nouvelles activités et souhaite proposer :

- ⊗ L'installation d'un bureau de poste : il s'agit d'une demande récurrente depuis plusieurs mois. L'ancien bureau de poste était le plus grand de Paris, il était très utilisé car il servait aux personnes de banlieue mais aussi aux riverains.
- ⊗ Concernant l'installation d'un cabinet médical : l'idée est bonne mais il faut un centre de santé pluridisciplinaire avec le tiers payant pour que les publics en difficulté puissent être accueillis. Il ne souhaite pas y voir de médecine libérale.

Il ajoute que le parti communiste s'oppose à ce projet qu'ils considèrent être une privatisation de la gare. Ils estiment qu'un lieu de service public doit le rester.

**Aude LANDY-BERKOWITZ, SEMOP**, explique que le projet ne consiste pas en une privatisation mais une mise en concession d'une durée de 46 ans. Cela est la meilleure garantie que le public puisse avoir car il n'y a pas d'objectif de faire un projet rentable sur le court terme, à l'échéance 2024. Cet engagement de long terme garantit au public une vraie réponse à ses besoins.

**Céline LEVESQUE, SEMOP**, indique, concernant le bureau de poste, que la décision de partir a été prise par La Poste. Toutefois, la SEMOP a une vraie volonté de les contacter pour que le service revienne d'une manière ou d'une autre. Aujourd'hui, il n'y a pas d'informations précises sur la forme que cela pourrait prendre mais elle assure que le contact sera établi pour en discuter.

Au sujet du cabinet médical, elle indique qu'il est encore trop tôt pour répondre à cette question actuellement.

**Aude LANDY-BERKOWITZ, SEMOP**, ajoute que le départ du bureau de poste n'est pas à l'initiative de SNCF. Ce serait une vraie chance pour le projet de voir le bureau de poste revenir.

**Henry FAYHI, riverain**, signale que pour compléter les volets sport et culture, une piscine et un cinéma seraient utiles. Par ailleurs, il demande si quelque chose est prévu pour accueillir la communauté africaine qui semble être familière des usages actuels de la gare.

**Shiva BARIMANI, SEMOP**, explique que si le fil conducteur est en effet de faire entrer la vie dans la gare, le projet est aussi limité par l'état de l'existant. En effet, la zone est contrainte. C'est pourquoi il n'est pas possible d'installer une piscine. Concernant le cinéma, le problème est différent. Il s'agit de contraintes réglementaires qui ne permettent pas d'en installer, notamment en raison de l'accessibilité et pour des raisons de sécurité.

**Aude LANDY-BERKOWITZ, SEMOP**, ajoute qu'en effet, l'installation d'un cinéma est très réglementée, on ne peut pas en implanter en proximité d'autres. Il y a des localisations à respecter.

**Baradace ANANDANE** remercie l'équipe du projet pour l'organisation de la concertation. Il signale que le service public induit une clarté et une transparence dans les dépenses qui vont être faites. Aussi, il demande l'intervention d'une réelle autorité de régulation pour pas que ça ne se décide en huis clos. Par ailleurs, il estime que, compte-tenu du coût du projet, le public est en droit d'attendre une gare plus humaine. Dans ce sens, une étude d'impact doit être présentée. Or, il note que plusieurs points ne semblent pas abordés par le projet :

- ⊗ L'acoustique : la gare est très bruyante ;
- ⊗ La qualité de l'air ;
- ⊗ Les nuisances olfactives.

De plus, il demande à ce que des fleurs soient implantées car actuellement, la végétation du site est en plastique.

**Shiva BARIMANI, SEMOP**, précise que le projet est soumis à l'étude d'impact. Elle est en cours et sera déposée dans le cadre de la demande de permis de construire.

**Aude LANDY-BERKOWITZ, SEMOP**, indique que le projet ne mobilise pas de fonds publics mais uniquement des fonds privés engagés par la SEMOP. D'ailleurs, le projet n'a pas d'impacts sur le prix des billets ni sur les impôts. Elle ajoute que la SEMOP intervient sur les espaces d'accompagnement. Tous les espaces ayant trait au domaine du service public pur, ferroviaires, restent l'apanage de la SNCF.

Concernant le confort en gare, elle explique qu'on crée un hall de départ vaste et important, pour scinder les flux. De plus, le projet apporte de la lumière et prévoit la création de places d'attente dans des espaces chauffés, climatisés, fermés permettant d'attendre gratuitement dans un espace sécurisé et confortable. En effet, le confort se matérialise par tout cela, avec également des espaces de billetterie. Elle signale qu'il sera possible de faire un atelier thématique à ce sujet.

Au sujet de l'étude acoustique, la SEMOP est accompagnée par un bureau d'études spécialisé en acoustique. Le traitement sonore fait l'objet d'une attention particulière.

**Jean-Jacques AVONE, retraité**, demande ce que deviendra la gare du 19<sup>ème</sup> siècle. Il souhaite également savoir comment seront traités les flux entre la nouvelle et l'ancienne gare.

**Jean-Baptiste POINClOU**, animateur-moderateur de la réunion, rappelle que la question a été abordée lors des précédentes réunions.

**Aude LANDY-BERKOWITZ, SEMOP**, répond que le projet est très respectueux de la gare du 19<sup>ème</sup> siècle et de ses aménagements. Tout le projet consiste en son amélioration pour pouvoir réinsérer les voyageurs dans les espaces originaux. L'objectif est de remettre en valeur cette gare emblématique.

**Jérôme DEGERMAIN, acteur politique local**, note que le projet s'inscrit dans un temps long. Or, cela nécessite une relation de confiance entre les porteurs de projet et le public. Il demande qu'un engagement soit pris concernant l'organisation de la concertation sur le long terme et avec tous les acteurs (locaux, SNCF, habitants, riverains, usagers, etc.).

**Aude LANDY-BERKOWITZ, SEMOP**, assure que la concertation se fera bien sur le long terme. Elle rappelle par ailleurs que la concertation actuelle est volontaire. Elle prend l'engagement, sans aucune retenue, de continuer à mener le projet en concertation avec le public. Elle rappelle également que les avis et questions peuvent être formulés sur le site internet du projet où se trouvent par ailleurs toutes les informations.

**Sylvain RAIFAUD, maire adjoint du 10<sup>ème</sup> arrondissement de Paris**, signale avoir formulé un vœu sur les usages de la gare pour que celle-ci soit mieux reliée à son quartier. Il estime que le projet de transformation Paris Gare du Nord 2024 est une occasion à saisir pour régler certains problèmes. En outre, la problématique des publics en errance doit faire l'objet d'une attention particulière. Il est nécessaire, dans ce cadre, de prendre en compte les différentes catégories et les usagers de drogue.

Par ailleurs, il signale les besoins en locaux modulaires pour les associations. Le projet peut être un moyen d'agrandir les possibilités de ce point de vue.

Il insiste sur le fait que l'Economie sociale et solidaire (ESS) doit trouver une place significative au sein du projet afin que celui-ci ne soit pas guidé par un objectif de rentabilité.

Il ajoute que les espaces verts et les toilettes doivent être accessibles gratuitement et souhaite que la vélo-station soit encore plus importante.



Enfin, il rejoint l'intervention précédente concernant l'organisation de la concertation sur le long terme.

**Aude LANDY-BERKOWITZ, SEMOP**, explique que le projet travaille à l'intégration de l'Economie sociale et solidaire qui sera favorisée au travers d'une charte qui impliquera un certain choix d'enseigne, un travail avec associations, une collaboration avec des partenaires en charge d'Economie sociale et solidaire, etc. Par ailleurs, les espaces verts seront en majeure partie gratuits<sup>4</sup> et sans obligation de consommation. Il sera tout à fait possible de simplement profiter de l'espace. Concernant la gratuité des toilettes, il s'agit d'un réel problème que la SEMOP souhaite traiter dans le projet. Des discussions seront menées dans ce sens très rapidement. Au sujet du de la vélo-station, elle rappelle que le projet prévoit la création de 1 200 places créées et que l'emprise foncière est limitée. Toutefois, si les possibilités le permettent, elle sera augmentée davantage.

## 5. RESTITUTION DU TRAVAIL SUR TABLE

Sont synthétisées ici les observations des participants remises sur des grilles de travail en séance. Est indiqué entre parenthèses et **surligné en vert** le nombre d'occurrence de la même proposition/réaction.

### Thème « Faire de la gare un pôle de vie »

#### 1 - Les activités de la gare de Demain

*Typologie des commerces, des espaces de restauration, de culture, de sport et leur localisation*

#### Réactions

> Les espaces dédiées au Thalys et à l'Eurostar semblent sous-dimensionnés par rapport à celui des commerces

> Trop de commerces par rapport à l'usage (surtout du textile...) // projet commercial surdimensionné

> Projet un peu utopique

#### Points de vigilance / Suggestions

> Multiplier par 4 la surface commerciale « nuisible » en développement local des commerces de proximité et des restaurants, les riverains privilégiant la vie de quartier.

> Axer les innovations non pas sur les commerces mais sur le culturel, les espaces pour les enfants, les loisirs (intéressant lorsqu'on attend son train).

> Nécessité de réfléchir à l'implantation d'un cinéma (il y en avait davantage autrefois dans le quartier) – **(3)**

> Réintégrer les sociétés musicales cheminotes du Nord de Paris (acteurs existants) et les ouvrir au public.

> Quels services seront disponibles à l'arrivée ? Que de la restauration ?

> Eviter la lassitude d'un modèle déjà vu, proposer des nouvelles enseignes, de la nouveauté.

> Créer une bibliothèque.

> Créer des salles de TV/ pour les jeux vidéos.

> Prévoir un supermarché ; une librairie

<sup>4</sup> Voir compte-rendu de la réunion publique « Conception architecturale » : [www.garedunord2024.fr](http://www.garedunord2024.fr)

- > *Quid* d'une ouverture de la gare la nuit pour en faire une salle de concert géante, pour en faire une salle de cinéma/événementiel avec un écran amovible ; proposer des jeux..
- > Il faut des activités qui facilitent/favorisent la cohésion sociale et les échanges.
- > Attention à la culture : la FNAC de la gare de l'Est a piqué 70% du chiffre d'affaire des librairies alentours (2).
- > Nécessaire concertation avec les commerçants du quartier pour assurer une complémentarité et éviter toute concurrence déloyale.
- > Il faut une charte de l'Economie sociale et solidaire pour tous les commerces qui assure une offre accessible en prix.
- > Ne pas tout miser sur le digital pour les loisirs : les jeux analogiques fonctionnent très bien (cf. ludothèque de la place de la République). Il faut proposer des jeux de société.
- > Etablir un équilibre entre commerces classiques et commerce d'économie sociale et solidaire
- > Veiller à la proportion des commerces répondant aux critères écologiques et environnementaux.
- > Veiller à la qualité de la restauration rapide et éviter absolument les enseignes de type Mc Do (fast food) déjà présents à l'extérieur (2).

## 2 – Les espaces verts en toiture

### *L'aménagement des espaces végétalisés et les activités qui y seront intégrées*

#### **Réactions**

- > Propositions positives.
- > Surface d'accès libre trop limitée.

#### **Points de vigilance / Suggestions**

- > Les espaces verts risquent de drainer encore plus de population en errance qu'actuellement (2).
- > La sécurité et l'afflux de personnes vont devoir être gérés et surveillés de près / sécurité requise dans les espaces verts afin d'éviter qu'ils ne deviennent une « salle de shoot ».
- > Il faut limiter l'accès uniquement aux usagers afin d'éviter les dégradations par les intrus.
- > Les espaces verts ne risquent-ils de n'être utilisés que par les salariés des bureaux et les usagers des espaces de coworking et pas par les riverains ?
- > Créer des jardins partagés.
- > Créer une continuité entre les espaces verts du toit jusqu'au parvis (de la verdure aux étages et au rdc de la gare).
- > Proposer des jeux : grand jeu d'échec/ de quilles / jeu de dames.
- > Choisir des essences d'arbres qui résistent au changement climatique, il faut penser jusqu'à 2050.
- > Quels seront les accès depuis la rue du Faubourg Saint-Denis.
- > Est-ce que les terrains de sports et de loisirs seront payants ?
- > Est-ce que l'accès aux espaces verts sera limité (dans le temps) ?
- > Plantations culturelles avec panneaux descriptifs.

### 3 – Les services complémentaires de la gare

Les services complémentaires à intégrer à la gare (conciergerie, atelier vélo, bureau de poste, pharmacie, etc).

#### Réactions

> Concernant la livraison des commerces de la gare, la circulation sera impossible par camion.

> Oui à la poste, à une conciergerie, à un atelier vélo, à une pharmacie

#### Points de vigilance / Suggestions

> Une poste est absolument nécessaire (5) / avec des horaires élargis / pour les riverains et les usagers quotidiens des transports.

> Créer des espaces de consignes non excentrés.

> Création de casiers de dépôt/retrait de colis.

> Créer une crèche / halte-garderie.

> Une pharmacie semble indispensable.

> Est-ce qu'il est prévu d'implanter une conciergerie ?

> Installer des WC près des entrées de la gare/ en différents lieux de la gare et gratuites comme dans les aéroports/ toilettes publiques propres (4).

> Les services sont à positionner dans des endroits faciles d'accès par tous (voyageurs grandes lignes et banlieue).

> Il faudra favoriser le transport ferroviaire pour alimenter les commerces de la gare et non la route.

> Développer des espaces de services publics (centre de santé / poste / toilettes gratuites).

> Prévoir une signalétique en français et en anglais.

> Proposer des ateliers pour tout âges artistiques, de lecture, de jeux, de premiers secours/cours de sauvetage.

## Thème « Une gare connectée, sûre et humaine »

### 1 – Une gare connectée

Les innovations technologiques envisagées pour la digitalisation de la gare du Nord en 2024

#### Réactions

> Beaucoup de gadgets et « d'assistantat » mais utiles pour les informations SNCF en temps réel.

> Technologies énergivores qui posent le problème de préservation de la vie privée.

> Qualité de la signalétique classique.

#### Points de vigilance / Suggestions

> Faire des panneaux dans différents endroits de la gare pour étaler les renseignements et prévoir des sièges devant les panneaux.

> Affichage classique nécessaire en plus de la digitalisation et de la connectique pour permettre un accès à l'information à toute catégorie de visiteurs.

> Ne pas oublier les outils traditionnels fixes et dynamiques pour que tout ne passe pas par le téléphone/la gare doit être accessible et lisible sans téléphone (2).

> Attention à la structure métallique de la verrière qui risque de faire « cage de Faraday » et réduire l'accès à la 4G.

> Quid de l'intensité des ondes et de l'impact pour les riverains, quelle instance va cadrer ou réglementer l'intensité des ondes ?

## 2 – Une gare sûre

*Dispositif à mettre en place pour assurer la sécurité de la gare*

### Réactions

> Les environs de la gare sont la première image de Paris et la situation est lamentable en ce moment.

> Satisfaction de voir que le poste de police au sein de la gare sera maintenu.

### Points de vigilance / Suggestions

> Travailler en accord avec la mairie du 10<sup>e</sup> pour garantir la propreté et éviter que des passagers en errance ne s'installent sur les trottoirs.

> Présence humaine SNCF doit être permanente.

> Assurer la sécurité pendant la durée des travaux.

> Assurer la fluidité de circulation entre piétons, vélos, bus et voiture (éviter les accidents).

> Est-ce qu'il y aura de la sécurité à tous les accès pour éviter la présence d'intrus potentiellement dangereux ? détecteurs ? vidéo-protection ? Service de surveillance capable de les détecter ?

## 3 – Une gare humaine

*L'accueil des associations travaillant en faveur des publics en errance (toxicomanie, aide aux personnes en détresse, etc.)*

### Réactions

> Pas de sièges pour les personnes handicapées / personnes âgées.

### Points de vigilance / Suggestions

> C'est un point essentiel, il faut développer les lieux d'accueil.

> Toilettes et sanitaires pour les populations en errance dans la salle qui leur est réservée / proposition d'installer des bains-douches.

> Ne pas oublier les riverains, ne pas repousser les populations en errance aux abords « invisibles ».

> Inclure les associations de terrain pour recenser tous les usages et proposer des solutions dans et autour de la gare.

> Concertation spécifique à mener en lien avec la mairie.

> Présence de locaux pour les associations, présence de cabinets médicaux en cas d'urgence.

> Est-ce qu'il y aura des structures associatives ou d'Etat pour accueillir les sans-abris ?

## Observations hors thèmes

- ⊗ Est-ce que les riverains seront concertés pendant les travaux et sur le projet finalisé ?
- ⊗ Regret de l'absence d'un accès sur la façade Nord/ sur le boulevard de la Chapelle : ce manque est un paradoxe pour la gare du Nord qui tourne le dos au Nord et du boulevard un bd périphérique, ce qui introduit une partition entre deux Paris. Une concertation étroite sur ce point est indispensable avant le dépôt du permis de construire.
- ⊗ Demande d'un accès par le nord (3).
- ⊗ Multiplier les ouvertures dans les façades.
- ⊗ Prévoir des accès de tous les côtés pour les vélos.

## 6. ÉCHANGES

**Jean-Pierre LEROUX, membre du conseil de quartier** estime qu'il y aura un développement considérable des surfaces commerciales et que cela aura une incidence sur le trafic. Par ailleurs, il aurait aimé avoir une réponse claire sur les raisons du non traitement de la façade nord de la gare. Il imagine que la raison est la suivante : pour alimenter ces nouvelles surfaces commerciales, avec une part importante de restauration, il est nécessaire de créer une zone de livraison/stockage... ainsi il aimerait qu'on lui dise si la partie nord va servir à cela ? Selon lui, le projet fait que la gare n'est pas bien insérée dans le quartier : il aurait fallu répartir les flux (piétons/voitures, transports en commun) entre le Nord et le Sud, or dans le projet, tout est concentré dans le sud de la gare là où c'est déjà l'asphyxie

**Shiva BARIMANI, SEMOP** explique que la logistique est un thème très important dans la réflexion de la SEMOP. Les problèmes de circulation ont été abordés dès le départ dans la conception du projet. La SEMOP a développé un programme logistique précis pour répondre aux difficultés de circulation dans le quartier : il s'agirait de mettre en place une base logistique déportée à l'extérieur de la gare. Aujourd'hui, chaque commerçant gère seul dans son coin ses livraisons. Demain, la logistique sera optimisée et encadrée grâce au recours à un seul logisticien. Ce dispositif devra permettre de contribuer à l'amélioration de la circulation autour de la gare.

**Florence MEBROUK, riveraine et usager** souhaiterait savoir s'il y a des discussions entre la SEMOP, la SNCF et la RATP pour intégrer la gare métro dans le projet Gare du Nord ?

**Shiva BARIMANI, SEMOP**, répond que bien évidemment la SEMOP travaille avec l'ensemble de ces acteurs pour définir les solutions les plus adaptées à leurs exploitations.

**Une participante** souhaiterait savoir pourquoi il n'y a pas d'accès au Nord et à l'Ouest depuis la rue de Maubeuge et si les plans peuvent encore évoluer.

**Aude LANDY-BERKOWITZ, SEMOP** répond que rien n'est figé, preuve en est la réunion à laquelle les participants assistent. La SEMOP va étudier les observations et suggestions pour voir comment les intégrer. Le SEMOP a bien entendu la demande. Elle rappelle que le projet prévoit d'effacer la frontière entre l'est et l'ouest produite par le faisceau ferroviaire afin que les liaisons piétonnes soient aisées.

## 7. CONCLUSION

Aude LANDY-BERKOWITZ remercie les participants. Elle rappelle la nécessité du travail de concertation pour améliorer le projet et se réjouit de voir le public en nombre et mobilisé.

Elle constate que certains thèmes mériteraient d'être creusés et des ateliers dédiés seront organisés ultérieurement, par exemple sur la sécurité, le confort des usagers, le travail avec les associations, la responsabilité sociale et environnementale du projet car le projet a une très forte ambition environnementale et SEMOP souhaite la partager avec le public.